

Le CSE d'établissement ne peut faire appel à un expert en vue d'une consultation récurrente

Lorsqu'un accord collectif stipule que les consultations récurrentes ressortent de la seule compétence du CSE central d'entreprise, un CSE d'établissement ne peut faire appel à un expert en vue de l'une de ces consultations.

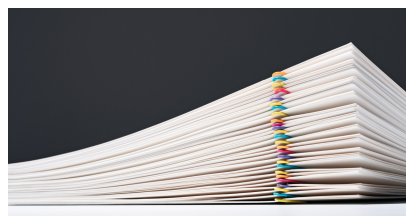
[Lire la suite >>](#)



Le représentant de section syndicale n'est pas de droit représentant syndical au CSE

Le représentant de section syndicale n'est pas de droit représentant syndical au comité social et économique d'entreprise ou d'établissement. C'est la première fois que la Cour de cassation l'affirme à propos du CSE.

[Lire la suite >>](#)



Le DUER soumis à de nouvelles règles

Le document unique d'évaluation des risques (DUER) doit désormais être conservé pendant au moins 40 ans, sous forme papier ou numérique jusqu'à ce que l'obligation d'un dépôt dématérialisé soit effectif, et être mis à jour au moins chaque année dans les entreprises d'au moins 11 salariés.

[Lire la suite >>](#)



CABINET ROSTAING
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET ROSTAING
1 rue Fontaine l'Épine
25 500 MORTEAU
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 MONTBÉLIARD
Tél. : 03.81.32.12.33



DYNAMIQUE CE
14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 MONTBÉLIARD
Tél. : 03.81.32.12.33

www.dynamique-ce.fr

Découvrez et abonnez-vous à notre

